FORMATION CNA : L'ACCOMPAGNEMENT DE VICTIMES DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES

VENDREDI 03 MARS 2023 (9 h 00 / 17 h 00)

Hôtel de Maliverny
33 rue Emeric David 13100 Aix en Provence

Formation Continue - 7 h en présentiel

cna AIX-EN-PROVENCE

cna CONFÉDÉRATION NATIONALE DES AVOCATS

Accessible aux PSH.
Prendre contact au préalable.

Droits d'inscription susceptibles d'être pris en charge par le FIFPL sur vos fonds collectifs de crédit à la formation - Voir conditions en page 2

CONFÉDÉRATION
NATIONALE DES AVOCATS

PRESENTATION DE LA FORMATION
VENDREDI 03 MARS 2023
Hôtel de Maliverny
33 rue Emeric David 13100 Aix en Provence
Formation Continue - 7 h en présentiel

L'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales

Objectifs : Comprendre les mécanismes des violences et du harcèlement. Etudier et améliorer sa connaissance des aspects juridiques utiles à la défense des victimes. Transmettre une compétence pluridisciplinaire d'accompagnement des victimes. Développer une politique de prévention et de travail en réseau.

Compétences visées : Droit civil – droit pénal – développement de réseau – techniques d'accueil

Public : Avocats

Pré-requis : Détenteur du CAPA

Méthodologie : session plénière – débat avec les intervenants – cas pratique - questionnaires et distribution des supports en fin d'intervention

Evaluation : Questionnaire avant la formation, QCM et retours post-formation

7 h en présentiel de formation

Conditions d'inscription

Droits d'inscription :

Pour les **Avocats libéraux** :
Tarif : 250 € TTC réclamé directement au FIFPL, après la formation. Aucun frais à avancer.
(prise en charge intégrale possible au titre de la formation collective par le FIFPL, il suffit d'être à jour de ses cotisations URSSAF, de transmettre une attestation URSSAF et sa date de naissance comme indiqué sur le formulaire d'inscription sur notre site internet).

Dans la limite de votre budget à la formation du FIFPL (rappel : chaque Avocat exerçant en libéral dispose de 750 € par an pour se former uniquement, avec les organismes certifiés Qualiopi).

Pour les **Avocats salariés** ou ou les **Avocats libéraux** ayant épuisé le budget pour l'année en cours :
Tarif : 250 € TTC à régler par chèque ou par virement avant la formation.

RIB : FR 55 2004 1000 0100 4339 3X02 013 - CONFEDERATION NATIONALE DES AVOCATS

Programme crée le 15/02/2023 - Première version
Places Limitées : Inscriptions obligatoire avant le 01/03/2023

CONFÉDÉRATION
NATIONALE DES AVOCATS

Programme abordé pendant la formation sur
du VENDREDI 03 Mars 2023 de 09 h 00 à 12 h 30

I/ Comprendre les victimes

08h45 : Accueil Café

09h00-09h30 : Accueil par **Alexandra GOLOVANOW,** Présidente de la section Aixoise de la CNA, Membre du CNB.
Propos introductifs par **Karline GABORIT,** Avocat au Barreau de Nîmes et Présidente de la CNA.

09h30-10h00 : Mise en scène du Cycle de la Violence
Intervention d'une troupe de Comédiens

10h00-11h30 : Le cycle de la violence et les conséquences sur les enfants par **Gabriella CAIRO**, spécialiste en victimologie

11h30-12h30 : Débat avec la salle

12h30- 14 h :
Déjeuner libre

CONFÉDÉRATION
NATIONALE DES AVOCATS

Programme abordé pendant la formation sur
du VENDREDI 03 Mars 2023 de 14 h 00 à 17 h 00

II/ Défendre les victimes en pratique

14h00-15h00 : La préparation du dossier – zoom sur l'Ordonnance de Protection par **Hélène MORDACQ,** Avocat au Barreau de Nîmes et **Karline GABORIT,** Avocat au Barreau de Nîmes.

15h00-16h00 : Echange avec des professionnels (Avocats, Magistrats) sur la recherche de la preuve et les bonnes pratiques

16h00-17h00 : Echange avec des associations pour un accompagnement pluri-disciplinaire

17h00-17h30 : Synthèse des travaux sur le rôle de l'avocat dans l'accompagnement des victimes

---

Inscriptions & Informations:
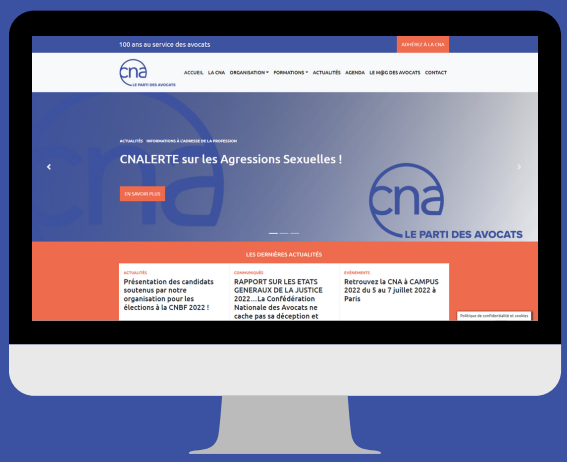
- cna@cna-avocats.fr
- https://cna-avocats.fr/formations-cna/
- 01 56 81 16 19
- 97 boulevard Malesherbes 75008 Paris